

No. 2861. SLAVERY CONVENTION, SIGNED AT GENEVA ON 25 SEPTEMBER 1926 AND AMENDED BY THE PROTOCOL OPENED FOR SIGNATURE OR ACCEPTANCE AT THE HEADQUARTERS OF THE UNITED NATIONS, NEW YORK, ON 7 DECEMBER 1953¹

N° 2861. CONVENTION RELATIVE À L'ESCLAVAGE, SIGNÉE À GENÈVE LE 25 SEPTEMBRE 1926 ET AMENDÉE PAR LE PROTOCOLE OUVERT À LA SIGNATURE OU À L'ACCEPTATION AU SIÈGE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, NEW-YORK, LE 7 DÉCEMBRE 1953¹

The UNITED STATES OF AMERICA became a party to the Convention on 7 March 1956, having on that date become a party to the Protocol of 7 December 1953 (see No. 2422, p. 439).

Les ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE sont devenus partie à la Convention le 7 mars 1956, étant devenus à cette date partie au Protocole du 7 décembre 1953 (voir n° 2422, p. 439).

¹ United Nations, *Treaty Series*, Vol. 212, pp. 17 and 383; Vol. 214, p. 383; Vol. 218, p. 394, and Vol. 223, p. 379.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 212, p. 17 et 383; vol. 214, p. 383; vol. 218, p. 394, et vol. 223, p. 379.